

***QUESTION ECRITE DE Mme Emmanuelle AJON***

## Centre social de La Benauge.

Monsieur le Maire,

Lors d'une visite dans le quartier de La Benauge, à la fin de cet été, j'ai été alertée malheureusement sur de nombreux points.

En effet, une partie de ce quartier, et particulièrement les bâtiments de la rue du recteur Thamin, laissent la sensation d'être abandonnée par le bailleur en charge de ces immeubles. Vous serait-il possible, Monsieur le Maire, de veiller à ce que ce bailleur remplisse ses obligations à l'égard des habitants ?

Mais j'ai aussi été surprise de rencontrer autant de jeunes en pied d'immeubles. Ils étaient là car le centre social de la Benauge était quasiment fermé durant le mois d'août, les laissant sans activités dans un environnement peu accueillant et n'entraînant pas son respect.

Cette fermeture, vous le comprendrez, accroît la sensation d'abandon que connaissent les habitants, et accentue également les conflits générationnels. Aussi, Monsieur le Maire, j'aimerais connaître les raisons de cette fermeture et vous demander pourquoi il n'a été mis en place un médiateur de nuit dans ce quartier. Attend-on que des événements fâcheux se produisent pour proposer des actions, ou acter la définition de ce quartier ?

**Emmanuelle AJON**  
**Conseillère Municipale**

**MME AJON.** -

Monsieur le Maire, chers collègues, lors d'une visite dans le quartier de La Benauge à la fin de cet été j'ai été alertée sur de nombreux points.

En effet, une partie de ce quartier, et particulièrement les bâtiments de la rue du Recteur Thamin, laissent la sensation d'être abandonnés par le bailleur en charge de ces immeubles. Vous serait-il possible par conséquent, Monsieur le Maire, de veiller à ce que le bailleur remplisse ses obligations à l'égard des habitants ?

J'ai été aussi surprise de rencontrer autant de jeunes en pied d'immeubles. Ils étaient là car le centre social de La Benauge était quasiment fermé durant le mois d'août pour eux, les laissant sans activités dans un environnement peu accueillant et n'entraînant pas son respect. Cette quasi fermeture, vous le comprendrez, accroît la sensation d'abandon que connaissent les habitants, et accentue également les conflits intergénérationnels.

Aussi, Monsieur le Maire, j'aimerais connaître les raisons de cette fermeture et vous demander pourquoi il n'a pas été mis en place un médiateur de nuit dans ce quartier pour calmer un peu l'ambiance. Attend-on que des événements fâcheux se produisent pour proposer des actions, ou acter la définition de ce quartier ?

**M. LE MAIRE.** -

Mme PARCELIER

**MME PARCELIER.** -

Le bailleur en charge des bâtiments de la rue du Recteur Thamin a procédé à de nombreux travaux d'entretien depuis qu'il en est propriétaire, autant dans les logements que dans les parties communes (mises aux normes de sécurité, réparation des ascenseurs). Des travaux sont également prévus pour la période 2009 – 2010, notamment au niveau des ascenseurs mais aussi au niveau de la ventilation.

Le bailleur s'est par ailleurs engagé à organiser une réunion avec les locataires au cours de ce trimestre de fin d'année. Nous devons veiller particulièrement à ce qu'il respecte cet engagement.

De plus, l'étude réalisée sur le quartier de La Benaugue doit être poursuivie pour que nous puissions être candidat à une intervention de l'ANRU, ce qui permettrait d'avoir des moyens financiers plus importants pour intervenir en profondeur.

Concernant la situation des jeunes :

Il faut malheureusement constater que la fermeture partielle – le secteur jeunes - du centre social au mois d'août n'a probablement pas dû avoir d'incidence sur l'accueil de ces jeunes, car déjà en juillet le centre était ouvert et ces jeunes y sont très peu venus. Il semble d'ailleurs y avoir un évitement des structures par les jeunes.

Cependant, pour améliorer la situation, dès la rentrée de septembre des animateurs du centre sont venus à la rencontre des jeunes en pied d'immeuble pour favoriser le rapprochement avec la structure. De plus, un à trois soirs par semaine des activités sont proposées au centre pour ces jeunes, notamment lors de la diffusion de matchs de foot de la Ligue des Champions.

Egalement des éducateurs de prévention ont été sollicités. Coligny a recruté un médiateur de la vie quotidienne qui intervient en journée, car la nuit n'est plus le moment de la médiation mais beaucoup plus celui du rappel à l'ordre.

Je précise aussi qu'une cellule de veille s'est réunie il y a une quinzaine de jours avec tous les acteurs du quartier, dont la Mission locale. Des actions ont été décidées lors de cette réunion.

**M. LE MAIRE.** -

Merci. Je voudrais rendre hommage à tous ceux qui travaillent sur ce quartier qui est loin d'être abandonné. Nous y sommes extrêmement présents avec le centre social reconstruit il y a quelques années, une bibliothèque de quartier tout à fait remarquable, la crèche reconstruite aussi, les travaux que nous avons faits dans les bâtiments scolaires, le projet d'ensemble qui porte sur le secteur de La Benaugue que nous travaillons avec l'ANRU, donc c'est un quartier où nous sommes extrêmement engagés.

Cela dit, il est difficile. Il y a notamment des jeunes dont l'intégration pose problème. Périodiquement au centre social nous avons des difficultés. Donc là nous avons pris des mesures pour revenir à une situation plus paisible. Mme PARCELIER et l'ensemble de nos équipes y sont très présents.

Voilà. Nous avons épuisé l'ordre du jour. Merci à tous. Bonne soirée et à bientôt.

*(La séance est levée à 18 h)*